

Le mot
du
Président



Bonjour à toutes et à tous,

Ce premier semestre 2018 aura incontestablement été placé sous le signe de la fusion de la commune avec notre voisine Montbazou.

Dès que ce projet sorti de nulle part a été porté à notre connaissance, nous avons demandé à ce que les populations soient consultées afin de valider les choix des Maires de nos deux communes. En effet, cette proposition ne faisait pas partie de leurs programmes de campagne pour lesquels les habitants avaient donné mandat. Il semble qu'avec votre appui, nous ayons été entendus. C'est une bonne chose.

Maintenant, au-delà des polémiques, il appartiendra à chacun d'entre nous de se positionner lors de la votation prévue en septembre.

C'est ce vote qui permettra ou pas de faire de nos deux villes une seule et même entité.

Aussi, ne boudez pas votre plaisir, lorsque ce sera à vous :

Faites entendre votre Voix

D'ici là, nous vous souhaitons de passer un bel été.

Didier LAUMOND

M E R C I !!

C'est par un grand MERCI que nous souhaitons tout d'abord vous signifier notre satisfaction face à votre réaction citoyenne à propos de ce projet de fusion « tombé du ciel » que nous avait imposé les maires de Montbazou et de Veigné.

En effet, vous avez été 287 à signer notre appel pour obtenir un référendum à propos de ce projet.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

D'abord, un retour sur ces 287 signatures qui pour certains peuvent paraître peu nombreuses. Ce chiffre est toutefois à comparer à celui des présents aux 4 réunions publiques organisées par le Maire lors de la dernière quinzaine de mai. Ce ne sont pas plus de 133 personnes, hors élus, qui se sont au total déplacées à ces diverses réunions.

Par ailleurs, notre Maire, Patrick MICHAUD a souhaité rencontrer les élus de l'opposition (il était plus que temps) pour évoquer cette fusion. Une rencontre a donc eu lieu le 7 mai dernier en mairie.

Après lui avoir reproché son scandaleux et long silence vis-à-vis de l'opposition municipale, nous lui avons rappelé notre refus de voir ce projet être conduit dans le dos des populations sans qu'une vraie consultation citoyenne soit organisée.

Le Maire nous a alors détaillé le calendrier du projet tel qu'il envisageait de l'organiser :

En mai, une série de réunions publiques (voir plus haut) par quartier avec pour thèmes les projets intéressant ces quartiers et un focus sur la fusion.

En septembre, les choses s'accélèrent.

D'abord, de nouvelles réunions, puis un document de communication complet sur ce projet va être distribué dans les boîtes aux lettres vindiniennes. Ce document devra comporter tous les éléments nécessaires à une prise de décision parfaitement éclairée par nos concitoyens.

Ce qui inclut bien évidemment les projets d'arbitrage qui devront être faits pour harmoniser la fiscalité sur nos deux territoires mais aussi les éléments fondateurs de ce projet. Monsieur le Maire nous a expliqué en réunion publique que déjà bien des choses en commun avaient été entreprises avec Montbazou et que tout marchait parfaitement.

Franchement, bien que nous soyons convaincus de l'intérêt de cette fusion, ces arguments sont un peu succincts pour la justifier. Un peu plus de travail pourrait permettre d'emporter votre adhésion. Il serait maintenant utile qu'un vrai travail d'inventaire soit effectué et que le document de communication rende compte des apports que pourraient vous procurer ce rapprochement.

En septembre toujours, grande nouveauté, et c'est probablement le point le plus important, monsieur le Maire s'est engagé à ce qu'une votation citoyenne soit organisée (sans doute le 23) afin que tous les habitants de Veigné inscrits sur les listes électorales soient en capacité de donner leur avis sur ce projet de fusion.

Alors est-ce une bonne idée de notre Maire (qu'il avait « oubliée » de signaler sur le calendrier prévisionnel de ce projet dans le bulletin municipal) ou est-ce notre demande de consultation et votre formidable réaction qui a conduit à cette volte-face, chacun se fera une opinion là-dessus.

Comme nous l'avons exprimé en réunion publique, l'important est que cette consultation ait lieu et que, bien sûr, **l'avis majoritaire qui s'en dégagera soit**

respecté.

A ce propos, nous ne pouvons que vous engager à aller MASSIVEMENT donner votre sentiment sur cette fusion.

Pour finir, le conseil municipal de Veigné (mais aussi celui de Montbazou) devra se prononcer sur ce projet. C'est ensuite à Madame la Préfète qu'il reviendra la décision (ou pas) de sceller cette union.

Pour ce qui concerne l'opposition, nous n'avons jamais caché que nous étions favorables à ce projet qui peut être porteur de progrès pour nos deux communes. Nous l'évoquions dès Mars 2017 dans un numéro de la Tribune.

Nous refusons que cela se fasse sans votre avis mais ce point est désormais derrière nous.

Reste à vérifier que nos Maires aient une vision suffisamment à long terme pour engager résolument nos deux villes et leurs habitants vers un mieux vivre commun.

Si c'est le cas, nul doute que notre vote ira dans ce sens.

Les élections 2020 déjà se profilent :

Si vous avez participé à une des réunions publiques de cette fin mai, vous l'aurez aisément compris, les prochaines élections municipales sont au cœur des préoccupations de notre Maire.

Et comme, en l'espèce, il faut faire feu de tout bois, non seulement, il nous abreuve des réalisations municipales à venir sur la communes, travaux de voiries (dont certains rues de Fosse Sèche et de Beigneux entre autres demandés depuis longtemps par l'opposition), avec pour point d'orgue le premier investissement important depuis son arrivée, à savoir la future salle polyvalente mais aussi (parce que la coupe est loin d'être pleine) des réalisations départementales voire régionales.

C'est ainsi que l'arrivée de la fibre pour le tant espéré haut débit où jamais ils n'ont souhaité investir le moindre Euro pendant toutes ces longues années ou la construction par le Département d'Indre et Loire du futur rond point de la Saulaie au niveau de la route de Monts (autre serpent de mer) sont mis en avant et récupérés allégrement par cette équipe municipale.

Ah ! Opportunisme, quand tu nous tiens !



Vous souhaitez nous rejoindre ?

Faites-nous parvenir un chèque de 15 Euros libellé à l'ordre de **Veigné pour tous**.

N'oubliez pas de nous indiquer votre adresse mail. Envoyez le tout à :

Veigné pour tous - 7 rue du Bellay -37250 Veigné



Mail : veignepourtous@gmail.com

Site : veignepourtous.jimdo.fr